

Eglise Saint Martin de Jemeppe-sur-Sambre.

Information au sujet de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR)

Depuis plus de 20 ans le « Collectif Accessibilité et Mobilité » de Jemeppe demande au pouvoir politique de prévoir un accès correct et respectueux du règlement officiel en vigueur, c'est à dire l'application des articles 414 et 415 du CWATUP - « Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine ».

En 2004, lors de la restauration de l'église, des démarches avaient été entamées avec les autorités communales mais étaient restées sans suite.

En 2008, lors des transformations et de l'aménagement de la place communale, nous étions de nouveau intervenus. On nous écoutait mais toujours rien de concret.

A plusieurs reprises le Collectif et le Conseil de Fabrique se sont concertés et ont rencontrés les décideurs politiques.

Un avant-projet concret, réalisé par le Collectif et chiffré par un entrepreneur, avait été remis à l'administration communale.

Après les élections d'octobre 2012 Mr J.Lange, Echevin du culte, avait amorcé les démarches officielles en vue de répondre à notre demande. En 2016, depuis le changement de majorité, Mr P.Carlier a repris le dossier en cours.

Nous pouvons maintenant vous annoncer que le projet est en bonne voie de réalisation et l'étude technique a été confiée à l'INASEP (Intercommunale Namuroise de Services Publics). Quand celui-ci sera terminé toutes les personnes concernées : décideurs politiques, le Conseil de Fabrique, Mr l'abbé JF.Scheffers curé de la paroisse, et le Collectif se rencontreront afin d'échanger et de finaliser le projet.

Quelques informations techniques :

L'entrée principale de l'église restera inchangée (8 marches) et un plan incliné sera installé le long de la façade ouest de l'église, (côté de la salle du Palace). Celui-ci débutera du côté Nord, côté des parkings situés à l'arrière de l'église.

A la fin du plan incliné des portes automatiques permettront l'accès à un sas fermé et couvert installé sous le 4ème vitrail.

Au niveau du confessionnal une porte sera percée dans le mur de l'église pour permettre l'entrée dans l'église.

Nous aspirons voir au plus vite la réalisation des travaux qui permettront ainsi à tous les paroissiens et tout spécialement aux plus faibles de rejoindre l'intérieur de l'église avec plus de facilités.

Nous adressons nos remerciements à toutes les personnes qui nous ont aidé et soutenu dans notre projet ainsi qu'aux décideurs politiques.

Dans l'attente de cette réalisation nous espérons que nos démarches ont répondu à vos attentes.

Pour le Collectif Accessibilité et Mobilité.

Brigitte Breban, Maurice Maso et Claude Longpré.

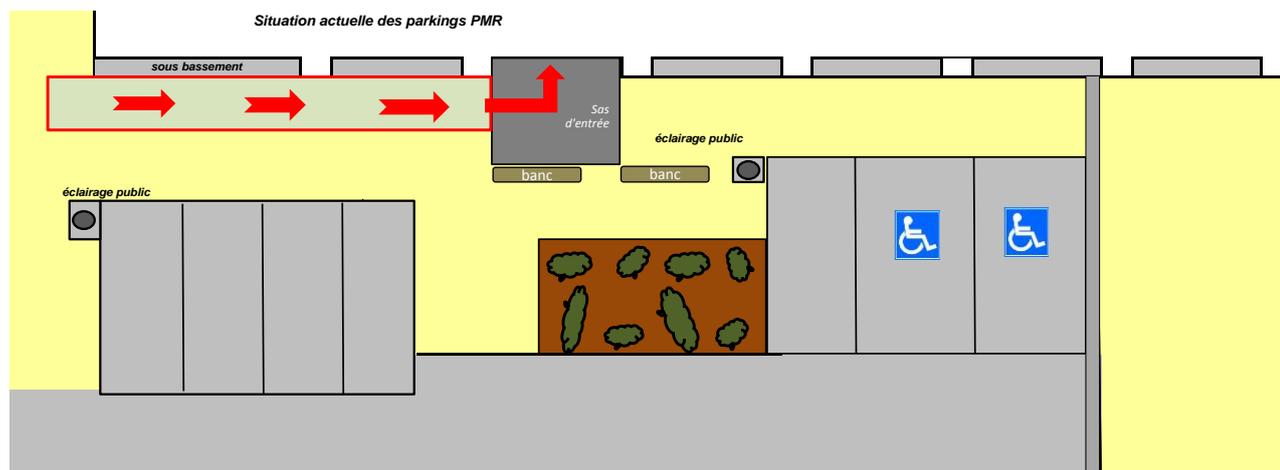
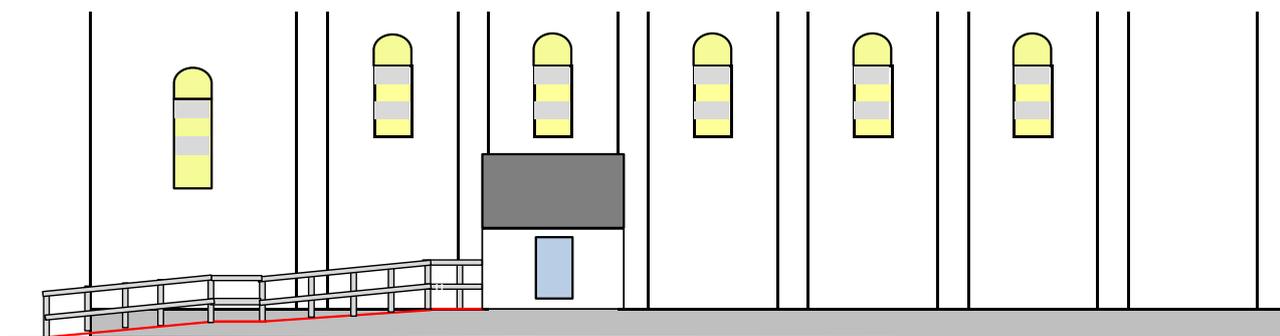
Vous trouverez ci-dessous deux photos et le croquis de l'avant-projet qui vous permettrions de mieux comprendre le projet.

Photo de la maquette

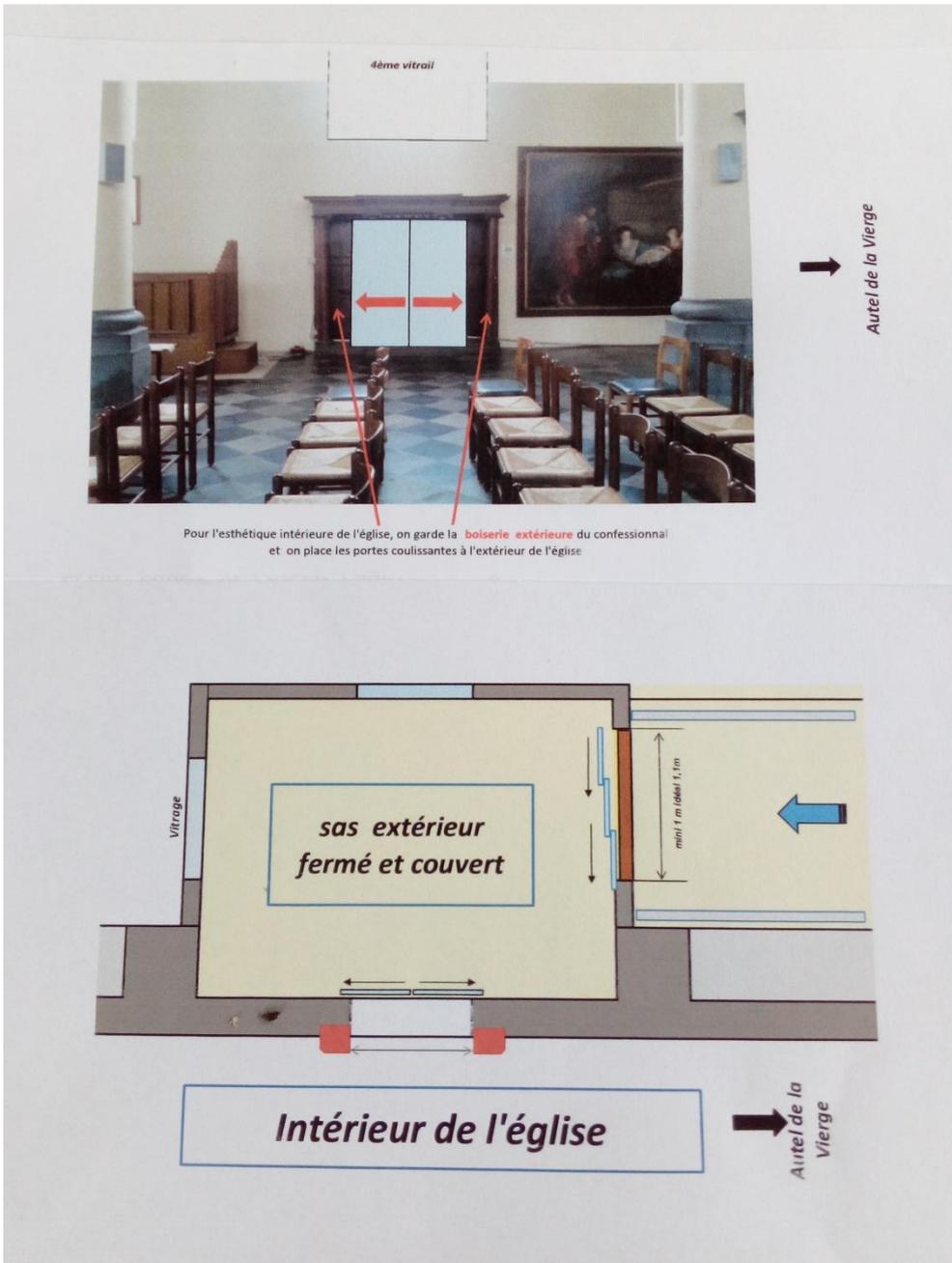


Croquis de l'avant-projet

Eglise : facade latérale côté Palace et Administration communale



Confessionnal sous le 4^{ème} vitrail avec l'emplacement de la porte d'entrée dans l'église.



Croquis du sas d'entrée